

PROMOLOGIS

Société Anonyme d'HLM à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 7 672 911 €

Siège social : 2, rue du Docteur Sanières
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse: 690 802 053

--- oOo ---



*Copie certifiée conforme
à l'original.*

A Toulouse, le 26/11/09

Le Directeur Général
Membre du Directoire

Hervé GIRARDI

PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 17 JUIN 2009

L'an deux mille neuf,

le 17 juin à 18 heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société PROMOLOGIS se sont réunis, à Entiore - Balma, sur convocation du Président – François JUNCA.

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

Monsieur François JUNCA – Président
Monsieur Georges PIQUEMAL – 2^{ème} Vice-Président
Monsieur Etienne LABORDE
Monsieur Jean PLANES
Monsieur Gérard ARQUE
Monsieur Fabien SERIEYS
Monsieur Guy BAUDEAN
Monsieur Jean-Michel SZYDLOWSKI
Monsieur Philippe GUERIN (Représentant de la C.U.G.T.)
Monsieur Alain SOTTIL (Représentant de la C.A.M.)
Monsieur Magide KEHIL (Représentant les locataires)

Sont représentés :

Monsieur Pierre CARLI – 1^{er} Vice-Président pouvoir à Monsieur Jean-Michel SZYDLOWSKI
Monsieur Serge PEIGNON pouvoir à Monsieur Fabien SERIEYS
Monsieur Alain CARRE, pouvoir à Monsieur Guy BAUDEAN
Madame Françoise VELLAS DE SENTENAC (Représentant les locataires) pouvoir à Monsieur Magide KEHIL
Monsieur Serge CAMBOU pouvoir à Monsieur Jean PLANES

Sont absents excusés :

Madame Annette BALAGUE-LEMOINE

Monsieur Christian BRUNET (Représentant du Conseil Général de la Haute-Garonne)

Assistaient à cette séance :

Monsieur Max AIRA - Président du Directoire, Messieurs Hervé GIRARDI - Philippe PACHEU - membres du Directoire.

Représentants du personnel : Monsieur Louis DUMONT et Monsieur Philippe SOULA était présents, Messieurs Olivier DAUGREILH et Alain DESCHAMPS avaient donné pouvoir.

--- oOo ---

Le registre de présence est signé par chacun des membres du Conseil lors de son entrée en séance.

Plus de la moitié des membres du Conseil de Surveillance étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur François JUNCA qui en rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2009
- Conseil de Surveillance : composition et désignation du Président
- Renouvellement de la composition des commissions et comités
- Directoire : composition, désignation du Président, pouvoirs, attributions et rémunération
- Approbation règlements intérieurs (Conseil de Surveillance, Directoire)
- Régionale de l'Habitat : composition Conseil de Surveillance et Directoire
- Questions diverses.

2009 - 015

PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Le Président rappelle à ses collègues que la dernière séance du Conseil s'est tenue le 26 mai 2009 et qu'il convient d'en approuver le procès-verbal.

Le Conseil, après lecture, adopte et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce même jour, Monsieur François JUNCA a annoncé sa décision de se retirer de ses activités professionnelles. Cette démission a pour effet de modifier la composition du Conseil de Surveillance qui, réuni ce jour, acte à l'unanimité les décisions suivantes :

- Madame Catherine MALLET - demeurant à Toulouse (31500) 1, rue Sainte-Augustine - est désignée en remplacement de Monsieur Serge PEIGNON, démissionnaire ce jour.

Son mandat expirera à la date d'échéance du mandat de son prédécesseur, soit à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

Cette désignation sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- Monsieur Max AÏRA - demeurant à Cugnaux (31270) 291, chemin de Tucaut - Domaine de Diane - est désigné pour remplacer Monsieur François JUNCA, démissionnaire ce jour de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Max AÏRA est par ailleurs démissionnaire ce jour de ses mandats de membre et de Président du Directoire de Promologis.

Son mandat, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, expirera à la date d'échéance du mandat de son prédécesseur, soit à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

Cette désignation sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- Monsieur Max AÏRA est désigné Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur François JUNCA, démissionnaire ce jour de son mandat de Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance remercie Monsieur François JUNCA pour la conduite du Conseil depuis sa nomination le 21 juin 2005.

Les changements opérés au sein du Conseil de Surveillance de Promologis ce jour ont pour effet de modifier la composition des Commissions et Comités.

Le Conseil de Surveillance, réuni ce jour, acte à l'unanimité les décisions suivantes :

■ **Commission d'Appel d'Offres :**

Monsieur Jean PLANES – Président
Monsieur Fabien SERIEYS
Monsieur Guy BAUDEAN
Monsieur Gérard ARQUE
Monsieur Etienne LABORDE

■ **Commission d'Attribution des logements Etudiants :**

Monsieur Etienne LABORDE – Président
 Monsieur Fabien SERIEYS
 Monsieur Jean PLANES
 Monsieur Serge CAMBOU
 Madame Françoise DE SENTENAC
 Monsieur Anthony THIERRY

■ **Commission d'Attribution des logements Haute-Garonne :**

Monsieur Jean PLANES – Président
 Monsieur Fabien SERIEYS
 Monsieur Etienne LABORDE
 Monsieur Gérard ARQUE
 Monsieur Serge CAMBOU
 Madame Françoise DE SENTENAC

■ **Commission d'Attribution des logements Tarn et Garonne :**

Monsieur Jean PLANES – Président
 Madame Sophie LEGAUFFRE
 Monsieur Jean Louis CHASTANG
 Monsieur Gérard ARQUE
 Monsieur Marcel PECOU
 Madame Annette BALAGUE-LEMOINE

■ **Commission d'Attribution des logements Hautes-Pyrénées :**

Monsieur Pierre CAMPISTROUS – Président
 Monsieur Gérard ARQUE
 Madame Myriam LA CLAVERIE
 Monsieur Guy BAUDEAN
 Monsieur Etienne LABORDE
 Monsieur Magide KEHIL

■ **Comité d'Audit :**

Madame Catherine MALLET - Présidente
 Monsieur Max AIRA
 Monsieur Jean Michel SZYDLOWSKI

■ **Comité de rémunération :**

Monsieur Max AIRA
 Monsieur Pierre CARLI
 Monsieur Georges PIQUEMAL

Le Conseil de Surveillance, réuni ce jour, acte à l'unanimité les décisions suivantes s'agissant du Directoire :

■ Composition du Directoire :

- Monsieur Philippe PACHEU
demeurant à AUREVILLE (31320) – Route de Goyrans
- Monsieur Hervé GIRARDI
demeurant à AIGREFEUILLE (31280) 22, allée des Pyrénées
- Monsieur Eric RADEPONT
demeurant à TOULOUSE (31500) – 10, rue Saint Louis
- Monsieur Jean-Philippe DUCHEMIN
demeurant à GRENADE (31330) – 17, rue des Maraîchers

■ Nomination du Président du Directoire :

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Philippe PACHEU Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

■ Nomination du Directeur Général :

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Hervé GIRARDI Directeur Général pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

■ Pouvoirs :

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire.

Ainsi que le prévoit l'article 19 des statuts, le Directoire ne sera pas habilité à prendre seul toute décision relative aux opérations suivantes qui nécessitent l'autorisation du Conseil de Surveillance :

- cession d'immeuble sauf opérations de remembrement foncier liées à un programme de travaux (de construction, démolition, réhabilitation, résidentialisation...)
- acquisitions d'immeuble excédant la somme unitaire de 2 000 000 € hors taxes par lot, précision faite que cette règle ne concerne que les achats de bâtiments existants ou de terrains. S'agissant des achats en V.E.F.A., une simple information sur le prix sera communiquée à la Commission d' Appel d'Offres et mention sera faite dans le rapport trimestriel d'activité
- prise ou cession d'intérêts dans une société quel qu'en soit le montant.

■ Attributions :

▪ Monsieur Philippe PACHEU, Président. A ce titre, il supervise et coordonne l'action de tous les membres du Directoire. Il a également en charge la communication, le contrôle interne et la Direction des Territoires (couvrant la gestion locative et immobilière des Territoires).

▪ Monsieur Hervé GIRARDI, Directeur Général, assure la fonction de Directeur Administratif et Financier.

Monsieur Philippe PACHEU et Monsieur Hervé GIRARDI représentent tous les deux la société dans ses rapports avec les tiers.

▪ Monsieur Eric RADEPONT assure la fonction de Directeur du Développement.

▪ Monsieur Jean Philippe DUCHEMIN assure la fonction de Directeur des Ressources Internes.

■ Rémunérations :

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des mandats de chaque membre du Directoire dans les conditions suivantes :

- Monsieur Philippe PACHEU	30 000 €
- Monsieur Hervé GIRARDI	20 000 €
- Monsieur Eric RADEPONT	10 000 €
- Monsieur Jean Philippe DUCHEMIN	10 000 €.

Par ailleurs, chacun des membres est lié à la société par un contrat de travail qui se poursuit et dont la rémunération a été communiquée en séance pour la plus parfaite information du Conseil de Surveillance.

Le Président déclare confidentielles ces informations.

2009 - 019	APPROBATION REGLEMENTS INTERIEURS	CONSEIL DE
	SURVEILLANCE, DIRECTOIRE ET COMITES	

Il est proposé au Conseil de Surveillance d'approuver les projets de règlements intérieurs du Conseil de Surveillance et du Directoire, joints à la convocation du présent Conseil et présentés lors du précédent Conseil de Surveillance.

Ces règlements intérieurs sont destinés à préciser le fonctionnement et les rôles respectifs de chacune des instances composant la Gouvernance de la Régionale de l'Habitat.

Le Conseil de Surveillance approuve à l'unanimité ces deux règlements intérieurs.

TOULOUSE, le 9 juin 2005
Le JUGE DELEGUE

B. Anty.

Le présent registre contenant *100* feuillets
 de la *Registre des Conseils de Surveillance*
 de la *SA PRONOLEGIS*
 a été vérifié, approuvé et signé au premier et dernier feuillet
 par nous, Juge délégué au Registre du Commerce

Registre du Greffe
 TOULOUSE, le

n° *0703975*
 13 DEC 2007

LE GREFFIER

LE JUGE DELEGUE

Leite

B. Feltz

Eu égard aux changements intervenus dans les instances dirigeantes de Promologis, le Conseil de Surveillance décide de suggérer les évolutions suivantes pour les instances dirigeantes de sa filiale la Régionale de l'Habitat à Marseille dont le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer le 22 juin prochain.

▪ Conseil de Surveillance :

- Monsieur Max AÏRA, après démission de ses mandats de membre et de Président du Directoire, occupera la Présidence du Conseil de Surveillance
- Monsieur André DI SCALA, actuel Président, deviendra Vice-Président
- Monsieur Philippe PACHEU démissionnera de ses mandats de Vice-Président du Conseil de Surveillance
- La représentation permanente de Promologis, jusqu'alors dévolue à Monsieur Philippe PACHEU, sera transférée à Monsieur Eric RADEPONT.

Siègeront ainsi au Conseil de Surveillance :

- Monsieur Max AÏRA
- Monsieur Alain CARRE
- Monsieur Serge CAMBOU
- Monsieur Jean-Michel SZYDLOWSKI
- Monsieur Georges PIQUEMAL
- Monsieur Eric RADEPONT – Représentant permanent
- Monsieur Jean-Pierre DUBOURG.

- Attributions :

Monsieur Philippe PACHEU assurera les fonctions de Président du Directoire et à ce titre, supervisera et coordonnera l'action de tous les membres du Directoire.

Madame Anne-Christel GENSSE est membre du Directoire et Directeur Général de la société. Elle assurera également les fonctions de Direction Opérationnelle.

Monsieur Hervé GIRARDI est membre du Directoire. Il assurera les fonctions de Directeur Administratif et Financier.

Le Conseil de Surveillance a fixé la rémunération des mandats de chaque membre du Directoire dans les conditions suivantes :

Monsieur Philippe PACHEU	0 €
Madame Anne-Christel GENSSE	5 000 €
Monsieur Hervé GIRARDI	0 €

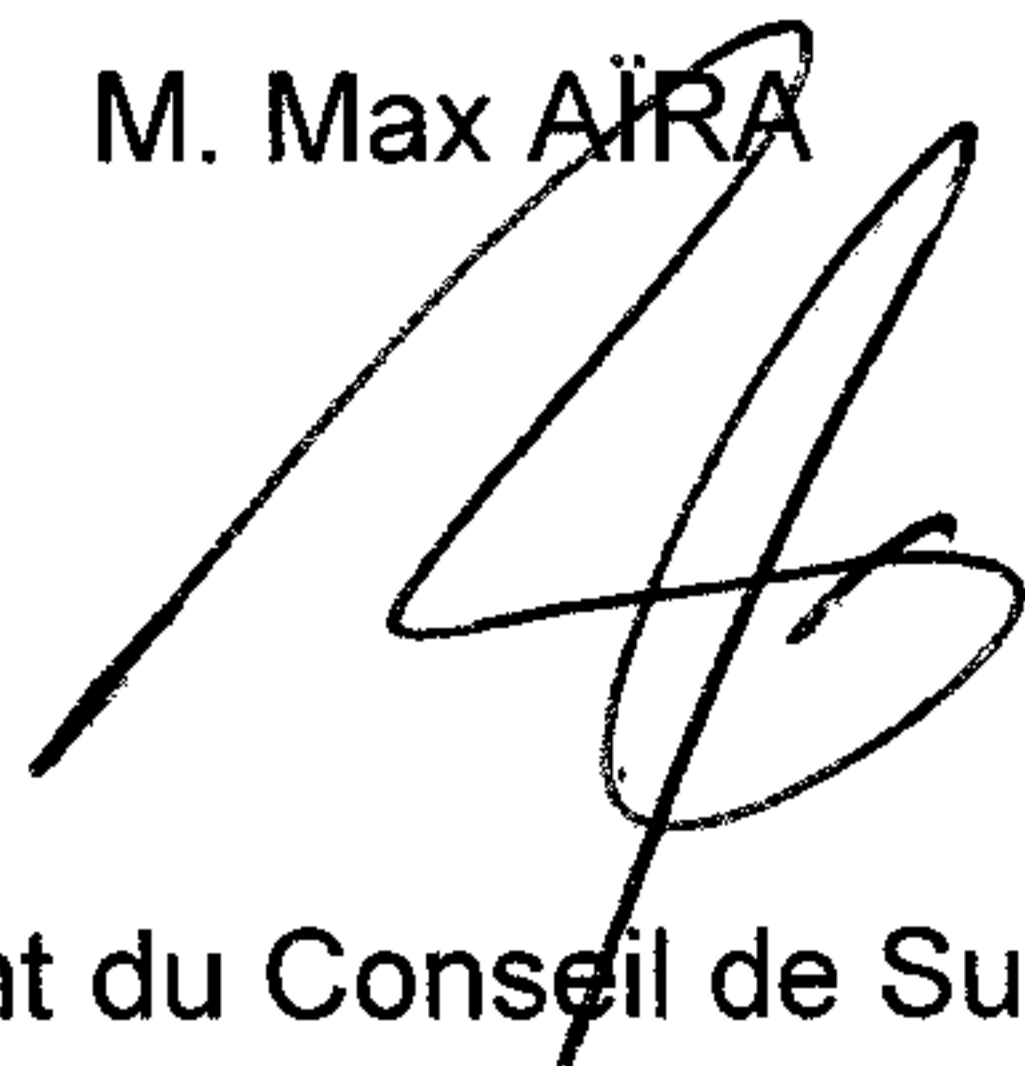
Le Président déclare confidentielles ces informations.

Ainsi délibéré à TOULOUSE les jour mois et an que dessus.

02

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance :

M. Max AIRA



Président du Conseil de Surveillance

M. Pierre CARLI



Vice-Président